

# Lettre ouverte à l'archevêque



Photo: Archive / Hervé Montaigu

Jean-Claude Hollerich, archevêque de Luxembourg

Monsieur l'Archevêque,

Comme vous le savez, un des objectifs de AHA Lëtzebuerg (Allianz vun Humanisten, Atheisten an Agnostiker) est la séparation entre l'Etat et les communautés religieuses, notamment aux niveaux financier et de l'éducation des enfants.

C'est pourquoi, par la présente, nous nous permettons d'attirer votre attention sur l'énoncé de votre pape Benoît XVI lors de sa visite récente en Allemagne, où il a du moins insinué que l'église catholique devrait renoncer aux privilèges étatiques.

Nous espérons que cet énoncé de votre chef hiérarchique trouvera du sol fertile au Luxembourg

dans les années à venir. AHA Lëtzebuerg est prêt à participer de manière constructive aux discussions dans le cadre de ce dossier. Par ailleurs, nous vous rappelons que, depuis le lancement du site [www.fraiheet.lu](http://www.fraiheet.lu) en début 2009, plus de 3.000 personnes ont exprimé leur souhait d'être rayées du registre des baptêmes de l'église catholique. Or, AHA Lëtzebuerg reçoit régulièrement des réclamations de personnes déplorant le fait que la réponse de l'archevêché fait toujours défaut, parfois après plus d'un an.

C'est pourquoi nous vous saurions gré de bien vouloir réaliser une simplification administrative au sein de l'archevêché afin de garantir aux personnes souhaitant quitter l'église une réponse dans des délais raisonnables. Ceux ayant déjà introduit leur demande devraient recevoir une réponse dans les meilleurs délais.

Veuillez agréer, Monsieur l'Archevêque, l'expression de notre considération distinguée.

Dr. Laurent Schley, Manuel Huss, Taina Bofferding, Jérôme Faber, président, secrétaire général, vice-présidente gestionnaire  
[fraiheet.lu](http://fraiheet.lu)

*(en annexe AHA a joint 150 demandes de personnes souhaitant être rayées du registre des baptêmes de l'église catholique.)*